

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE
AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DE GAZ MÉTRO VISANT L'AMÉLIORATION ET LE
RENFORCEMENT DES RÉSEAUX DE TRANSMISSION DE L'ESTRIE ET DU SAGUENAY**

- 1. Références :**
- (i) Pièce B-0002, p. 3, par. 14 et 15;
 - (ii) Dossier R-3879-2015, pièce B-0157.

Préambule :

- (i) Gaz Métro demande à la Régie l'autorisation de créer un compte de frais reportés, hors base de tarification, afin d'y inscrire les coûts des Projets, jusqu'au dossier tarifaire 2017.
- (ii) Au dossier tarifaire 2015, Gaz Métro présente les principes et méthodes suivis dans l'établissement de la base de tarification. Entre autres, les coûts engagés durant la construction sont compensés par l'inclusion des travaux en cours dans la base de tarification.

Demandes :

- 1.1 Veuillez confirmer que la durée du CFR demandée par Gaz Métro, à la référence (i), représente une exception au principe d'inclusion des travaux en cours dans la base de tarification.
- 1.2 Dans l'affirmative, veuillez justifier la non-inclusion des travaux en cours dans la base de tarification.

- 2. Références :**
- (i) Pièce B-0006, p. 9;
 - (ii) Pièce B-0006, p. 13;
 - (iii) Pièce B-0006, p. 16, tableaux 2 et 3;
 - (iv) Pièce B-0012, p. 10, tableau 3.

Préambule :

(i) *« Non seulement le renforcement du réseau permettra à la clientèle, sur les portions de réseau saturé, de jouir de conditions de desserte équivalentes (par exemple, accès aux tarifs de distribution à débit stable et possibilité d'ajout de charge) à celles de la clientèle des tronçons non saturés, mais ce renforcement permettra également à de nouveaux clients de profiter du gaz naturel. »*

- (ii) Les réseaux de transmission de Gaz Métro et de Champion Pipeline sont :
 - 1. Abitibi (Champion Pipeline);
 - 2. Bécancour;
 - 3. Saint-Nicolas – Saint-Flavien;

4. Estrie;
5. Montérégie;
6. Montréal;
7. Saguenay.

(iii) Gaz Métro présente les besoins des réseaux de l'Estrie et du Saguenay comme suit :

Tableau 2 – Besoins des réseaux de l'Estrie et du Saguenay en 2014

Réseaux de transmission	Débit horaire de référence en 2014 (m ³ /h)	Capacité (m ³ /h)	Besoin additionnel de capacité ¹¹ (m ³ /h)
Estrie - Waterloo/Windsor	55 820	42 500	13 320
Estrie - Sabrevois/Courval	89 450	76 500	12 950
Saguenay	129 500	115 000	14 500

Tableau 3 – Besoins des réseaux de l'Estrie et du Saguenay en 2024

Réseaux de transmission	Débit horaire de référence projeté en 2024 (m ³ /h)	Capacité (m ³ /h)	Besoin additionnel de capacité ¹² (m ³ /h)
Estrie - Waterloo/Windsor	70 890	42 500	28 390
Estrie - Sabrevois/Courval	105 950	76 500	29 450
Saguenay	152 487	115 000	37 487

(iv) Gaz Métro présente l'impact des recommandations de DNV et d'Artelys sur le débit horaire maximal des réseaux de l'Estrie et du Saguenay comme suit :

Tableau 3 – Débit horaire maximal avant et après modifications des critères

Réseaux	Débit horaire maximal (m ³ /h)	
	Avant	Après
Estrie Total	122 982	119 000
Estrie Waterloo/Windsor	43 650	42 500
Estrie Sabrevois/Courval	79 332	76 500
Saguenay	115 000	115 000

Demande :

2.1 En prenant en compte les recommandations de DNV et d'Artelys, veuillez déposer le débit horaire de référence en 2014 et la capacité des réseaux de l'Abitibi, Bécancour, St-Nicolas, St-Flavien, Montérégie et Montréal, selon le format du tableau 2 de la référence (iii).

- 3. Références :**
- (i) Pièce B-0006, p. 10;
 - (ii) Pièce B-0006, p. 11;
 - (iii) Pièce B-0007, p. 11;
 - (iv) Pièce B-0009, p. 12.

Préambule :

(i) « Entre 1980 et 1986, près de 745 M\$ ont été versés par les deux paliers de gouvernements pour permettre divers prolongements du réseau gazier de l'époque dont les réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay. [...]

Lors de leur conception, les réseaux de transmission disposaient de capacité suffisante puisqu'ils avaient été conçus avec un excédent de capacité. »

(ii) « D'ailleurs, dans la décision D-96-29, la Régie accueillait la demande de Gaz Métro de procéder à l'installation de deux unités de compressions à des coûts estimés, à l'époque, à 20 M\$. La Régie reconnaissait que le renforcement du réseau de l'Estrie était nécessaire puisque le réseau était saturé, obligeant Gaz Métro à procéder à plus d'interruptions et ne permettant pas de répondre à la croissance de la demande. »

(iii) Gaz Métro estime les coûts totaux d'immobilisation pour le nouveau poste de compression à Waterloo à 48,16 M\$. La répartition des coûts est déposée sous pli confidentiel.

(iv) Pour le réseau du Saguenay, Gaz Métro propose de mettre à niveau la station de compression de Saint-Maurice, aux coûts totaux de 31,11 M\$, et d'ajouter une nouvelle station de compression à La Tuque, aux coûts totaux de 50,01 M\$. La répartition des coûts est déposée sous pli confidentiel.

Demandes :

- 3.1 Veuillez indiquer les montants versés par les deux paliers de gouvernement, selon la référence (i) pour le prolongement du réseau de l'Estrie et celui du Saguenay.
- 3.2 Veuillez préciser l'excédent de capacité des réseaux de l'Estrie et du Saguenay, lors de la conception, selon la référence (i).
- 3.3 Veuillez préciser l'excédent de capacité qui était prévu, dans le réseau de l'Estrie, avec le projet cité en référence (ii).
- 3.4 Veuillez présenter le coût des immobilisations et la valeur comptable nette tant pour le réseau de l'Estrie que celui du Saguenay.

3.5 Veuillez indiquer si Gaz Métro a comparé l'aspect technique de la solution qu'elle propose, et les coûts associés, avec d'autres projets réalisés sur son territoire et dans d'autres juridictions. Veuillez élaborer.

3.6 En excluant le montant de la contingence, veuillez fournir le détail des montants prévus pour les travaux électriques, les nouveaux compresseurs, la gestion et l'inspection, tant pour le réseau de l'Estrie de la référence (iii) que pour le réseau du Saguenay de la référence (iv).

- 4. Références :**
- (i) Pièce B-0007, p. 13;
 - (ii) Pièce B-0009, p. 14;
 - (iii) Pièce B-0016, Rapport de la firme NERA, p. 40.

Préambule :

(i) *« L'investissement requis de la catégorie « renforcement » est le nouveau compresseur à Waterloo en Estrie (48,16 M\$). Pour les raisons contenues dans le rapport de NERA notamment que le renforcement bénéficiera à tous les clients, ces coûts sont assumés par l'ensemble de la clientèle. »*

(ii) *« Dans le cadre du présent projet d'investissement sur le réseau de transmission du Saguenay, un investissement en amélioration de réseaux au coût de 23,01 M\$, est une partie importante du coût de 31,11 M\$ de la mise à niveau de la station de compression de St-Maurice. [...]*

Dans le cadre de la stratégie de gestion des actifs et des projets d'amélioration du réseau, ce type de coût est supporté par l'ensemble de la clientèle. Gaz Métro propose un traitement identique, traitement qui est par ailleurs recommandé par NERA. [...]

Les investissements requis pour la catégorie « renforcement » sont le nouveau compresseur à La Tuque au Saguenay (50,01 M\$) et une partie des coûts associée au compresseur de St-Maurice (8,10 M\$). Ce coût de 8,10 M\$ est dû à l'augmentation de la capacité du compresseur à gaz naturel et à la modification des ratios de compression des deux compresseurs électriques actuels. Pour les raisons contenues au rapport de NERA, notamment que le renforcement bénéficiera à tous les clients, ces coûts sont assumés par l'ensemble de la clientèle. »

(iii) *« I conclude that Gaz Métro's proposed ratemaking for the Upgrades warrants approval by the Régie. Socializing the Improvement and Reinforcement costs across all customers, as Gaz Métro has proposed, respects widely-accepted ratemaking principles and is consistent with ratemaking practices in other North American jurisdictions. Completing the project specified in Gaz Métro's application would allow Gaz Métro to maintain security of supply on the Saguenay and Eastern Township networks and fulfill its part of the regulatory compact by expanding the*

system to meet the growing demand—for North America’s increasingly abundant and low-cost gas—of current and future customers. »

Demandes :

- 4.1 Selon les références (i) et (ii), Gaz Métro indique que les coûts des investissements sont assumés par l’ensemble de la clientèle, pour les raisons contenues au rapport de NERA. Veuillez préciser si Gaz Métro recherche, au présent dossier, une assurance ou une forme d’approbation quant au traitement des coûts du projet qu’elle propose? Veuillez commenter.
- 4.2 Selon la pratique actuelle, veuillez illustrer de quelle façon les coûts seront alloués pour chacun des projets.
- 4.3 Veuillez indiquer si d’autres projets de renforcements ont été soumis à la Régie dans le passé. Le cas échéant, veuillez préciser le traitement des coûts qui était demandé par Gaz Métro dans ces projets.

- 5. Références :**
- (i) Pièce B-0007, p. 13;
 - (ii) Pièce B-0009, p. 15;
 - (iii) Pièce B-0013, rapport de SECOR-KPMG, p. 1;
 - (iv) Pièce B-0014, rapport d’Artelys, p 5.

Préambule :

(i) L’impact du volet Estrie sur les tarifs se traduit par une augmentation de 70,3 M\$ sur 32 ans. Gaz Métro indique que cette augmentation tarifaire n’inclut pas les revenus et les coûts qui seront générés par les projets de développement (ajout de clients).

(ii) L’impact du volet Saguenay sur les tarifs se traduit par une augmentation de 117,5 M\$ sur 32 ans. Gaz Métro indique que cette augmentation tarifaire n’inclut pas les revenus et les coûts qui seront générés par les projets de développement (ajout de clients).

(iii) Selon le scénario raisonnable présenté au rapport des firmes SECOR-KPMG, les besoins additionnels en gaz naturel à l’horizon 2024 par rapport à 2015, sont estimés comme suit :

- Tronçon Sabrevois/Courval : 124,2 Mm³;
- Tronçon Waterloo/Windsor : 43,9 Mm³, et
- Tronçon Saguenay : 110,5 Mm³.

(iv) « *Le débit horaire de référence pour 2014 a ensuite été projeté à un horizon de 10 ans lors de la phase 2 de l’étude. La projection a été effectuée à partir des données de SECOR et ce, sans tenir compte des limites de capacité existantes. »*

Demandes :

- 5.1 Veuillez présenter une estimation de l'impact (en %) de chacun des projets (Estrie et Saguenay) sur les tarifs de distribution pour les clients PMD et VGE.
- 5.2 Pour chacun des projets, veuillez préciser quels sont les nouveaux volumes qui devraient se matérialiser pour que l'impact tarifaire sur 32 ans soit neutre.
- 5.3 Le cas échéant, veuillez présenter les prévisions de vente qui prennent en compte les besoins additionnels en gaz naturel de la référence (iii).

- 6. Références :**
- (i) Pièce B-0007, p. 18;
 - (ii) Pièce B-0007, Annexe 1;
 - (iii) Pièce B-0009, p. 18;
 - (iv) Pièce B-0009, Annexe 1.

Préambule :

- (i) Pour le réseau de l'Estrie, Gaz Métro a envisagé une solution alternative n'exigeant pas de compression comprenant le coût et les mesures suivantes :

Réseau	Mesures	Coût	
		Immobilisation (M\$)	Opération (M\$)
Estrie	Utiliser la <i>Pression temporaire</i>	0	0
	Construire un poste de livraison à Magog	5,64	0,05
	Remplacer la conduite latérale de Sherbrooke	7,64	0
	Bénéficier du gaz naturel renouvelable produit par la Ville de Saint-Hyacinthe	0	0
	Construire des stations de GNL à St-Hyacinthe et Courval	15,33	0,59
	Doubler la conduite latérale de Granby	4,93	0
	TOTAL	33,54	0,64

- (ii) Gaz Métro présente le calcul de l'impact sur le revenu requis de la solution qu'elle recommande sur une période de 32 ans suivant la mise en service, dont les premières années comme suit :

Réseau de l'Estrie	<i>année 1</i>	<i>année 2</i>	<i>année 3</i>
Coût d'opération	500 000	500 000	500 000
Amortissement comptable	1 572 883	1 572 883	1 572 883
Taxe sur les services publics	731 391	707 798	684 204
Impôts	724 010	179 690	222 360
Rendement	2 880 198	2 789 757	2 699 317
Revenu requis	6 408 482	5 750 128	5 678 765

(iii) Pour le réseau du Saguenay, Gaz Métro a envisagé une solution alternative comprenant le coût et les mesures suivantes :

Réseau	Mesures	Coûts	
		Immobilisation (M\$)	Opération (M\$)
Saguenay	Utiliser la <i>Pression temporaire</i>	0	0
	Démarrer le deuxième compresseur de St-Maurice durant les pointes hivernales	0	0,03
	Mettre à niveau la station de compression de St-Maurice	31,11	0,25
	Construire une station de vaporisation au GNL à Jonquière et Alma	27,91	0,42
TOTAL		59,02	0,70

(iv) Gaz Métro présente le calcul de l'impact sur le revenu requis de la solution qu'elle recommande sur une période de 32 ans suivant la mise en service, dont les premières années comme suit :

Réseau du Saguenay	<i>année 1</i>	<i>année 2</i>	<i>année 3</i>
Coût d'opération	775 000	775 000	775 000
Amortissement comptable	2 668 150	2 668 150	2 668 150
Taxe sur les services publics	1 240 690	1 200 667	1 160 645
Impôts	1 219 701	296 347	368 731
Rendement	4 851 001	4 697 583	4 544 164
Revenu requis	10 754 541	9 637 747	9 516 689

Demandes :

- 6.1 Veuillez expliquer comment ont été établis les coûts d'opération de chaque solution alternative et de chacun des projets recommandés.
- 6.2 Veuillez présenter également le calcul de l'impact sur le revenu requis des solutions alternatives envisagées aux références (i) et (iii).

6.3 Veuillez fournir le calcul détaillé de la charge d'impôts des trois premières années présentées aux références (ii) et (iv).

7. Référence : Pièce B-0011, p. 3.

Préambule :

« Une façon d'augmenter la capacité du réseau est de demander au transporteur d'augmenter, d'une façon permanente, la Pression minimale contractuelle de 4 000 kPa de TransCanada Pipeline Limited (« TCPL »). Le transporteur évaluerait alors si cette augmentation de la pression minimale contractuelle d'alimentation peut être réalisée avec ou sans investissement supplémentaire de sa part.

Gaz Métro a identifié la pression permettant de rencontrer la prévision de la pointe horaire des dix (10) prochaines années :

- Estrie: 5 750 kPa au poste de livraison à Waterloo et 4 000 kPa au poste de livraison de Sabrevois*
- Saguenay : 7 070 kPa au poste de livraison de St-Maurice et ajouter un compresseur à La Tuque ou du GNL à Jonquière et Alma.*
- La capacité de 7 070 kPa remplacerait seulement la mise à niveau du compresseur de St-Maurice. L'ajout du compresseur à La Tuque ou l'utilisation de du GNL à Jonquière et Alma serait tout de même requis pour rencontrer la prévision de la pointe horaire des dix (10) prochaines années. »*

Demande :

7.1 Veuillez présenter le portrait à jour des discussions avec TCPL portant sur l'augmentation permanente de la pression minimale contractuelle.

8. Références : (i) Pièce B-0007, p. 5, 15 et 16;
(ii) Pièce B-0009, p. 5, 17 et 18;
(iii) Dossier R-3879-2014, pièce A-0082, p. 17.

Préambule :

Aux pages 5 des références (i) et (ii), Gaz Métro présente le débit horaire projeté à la pointe pour chacun des tronçons visés par les projets de renforcement.

En page 15 et 16 de la référence (i) :

« *Gaz Métro a analysé une solution n'exigeant pas de compression qui comprend les mesures suivantes sur le réseau de transmission de l'Estrie :*

1. *Utiliser la Pression temporaire de l'entente conclue avec TCPL jusqu'au 31 octobre 2017;*
2. *Construire un poste de livraison à Magog;*
3. *Remplacer la conduite latérale de Sherbrooke;*
4. *Utiliser le débit du gaz naturel renouvelable produit par la Ville de Saint-Hyacinthe;*
5. *Construire une station de vaporisation au GNL à St-Hyacinthe et Courval;*
6. *Doubler la conduite latérale de Granby. »*

En page 17 et 18 de la référence (ii) :

« *Gaz Métro a analysé une option comprenant les mesures suivantes sur le réseau de transmission du Saguenay :*

1. *Utiliser la pression de l'entente conclue avec TCPL de 4 650 kPa (Pression temporaire) à l'entrée du poste de compression de St-Maurice;*
2. *Démarrer les deux compresseurs de St-Maurice durant les pointes hivernales;*
3. *Mettre à niveau la station de compression de St-Maurice;*
4. *Construire une station de vaporisation au GNL à Jonquière et Alma. »*

En référence (iii), M. Stephens, de Sussex Economics Advisors indique :

« *A lot of the New England LDCs, because they don't have any on system underground storage, there is no underground storage in the New England region at all and so, they rely on LNG facilities to meet their peaking requirements, and so it's not unsurprising that there's a large percentage of peak day that's met by vaporisation. »*

Demandes :

- 8.1 Veuillez présenter (sous forme de graphique ou de tableau) le débit horaire en fonction du nombre d'heures d'occurrence sur un an (débit qui est dépassé toutes les heures de l'année, débit qui est dépassé 6 000 heures par année, débit qui est dépassé 4 000 heures par année, etc. jusqu'au débit maximum), pour chacun des tronçons en 2024.

8.2 Veuillez indiquer quel serait le nombre d'heures d'utilisation annuel des solutions GNL, prévues dans les scénarios alternatifs sur les tronçons Sabrevois-Courval et Saguenay. Veuillez préciser les hypothèses utilisées.

8.3 Veuillez présenter les pratiques préconisées par les distributeurs de gaz naturel de la Nouvelle-Angleterre pour solutionner des enjeux de capacité à la pointe. Veuillez élaborer sur les solutions adoptées par ces distributeurs et comparer avec les solutions proposées par Gaz Métro pour les réseaux de l'Estrie et du Saguenay.

9. Référence : Pièce B-0014, p. 37 et 41.

Préambule :

Artelys présente des variantes de la projection du débit horaire de référence pour les tronçons Waterloo et Saguenay qui tiennent compte de l'arrivée d'importants clients industriels.

Demande :

9.1 Veuillez donner les volumes annuels associés à chacun de ces importants clients ainsi que leur probabilité de réalisation.